



Municipalité de
Saint-Jacques

Programme d'aide financière pour l'achat de couches et culottes d'entraînement lavables et réutilisables

Modifié et adopté le : 7 juillet
Numéro de résolution : 342-2025

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES OU DE CULOTTES D'ENTRAÎNEMENT LAVABLES ET RÉUTILISABLES

La présente politique vise à définir et dicter les règles et modalités du programme d'aide financière pour l'achat de couches et culottes d'entraînement lavables et réutilisables pour les résidents de la Municipalité de Saint-Jacques.

1. Objectifs généraux

- Favoriser et promouvoir l'utilisation des couches et culottes d'entraînement lavables et réutilisables ;
- Favoriser et promouvoir un geste écologique afin de réduire l'enfouissement des couches et des culottes d'entraînement jetables ;
- Favoriser l'accessibilité de cette alternative pratique et économique pour les nouveaux parents résidents de Saint-Jacques.

2. Objectifs spécifiques

- Établir les critères d'admissibilité ;
- Définir les modalités du programme et les conditions ;
- Prescrire un formulaire de demande de remboursement.

3. Critères d'admissibilité à la subvention :

Le programme d'aide financière pour l'achat de couches ou culottes d'entraînement lavables et réutilisables offert par la Municipalité de Saint-Jacques vise à offrir une aide financière aux parents qui choisissent de faire l'usage de couches ou culottes d'entraînement lavables et réutilisables pour leur enfant.

- Résider sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques ;
- Faire la preuve de son admissibilité et fournir les documents requis au soutien de sa demande.

Couches lavables et réutilisables

- Être le parent ou le tuteur d'un enfant âgé de moins d'un (1) an ;
- Avoir fait l'achat d'au moins vingt (20) couches lavables et réutilisables neuves incluant les inserts.

Culottes d'entraînement lavables et réutilisables

- Être le parent ou le tuteur d'un enfant âgé de moins de (3) ans ;
- Avoir fait l'achat de culottes d'entraînement lavables et réutilisables neuves incluant les inserts.

Autre

- Couches de piscine lavables et réutilisables neuves

4. Modalités du programme et conditions :

- La demande doit être déposée à la Municipalité dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat ;
- L'enfant doit être âgé de moins d'un (1) an pour les couches ou de moins de (3) ans pour les culottes d'entraînement lavables et réutilisables au moment de l'achat ;
- **La contribution offerte est de la moitié (50 %) du prix d'achat avant taxes jusqu'à un maximum de 100 \$.**

Le demandeur devra fournir avec sa demande les documents suivants :

- Facture détaillée
- Confirmation de paiement (Achat en ligne)
- Preuve de résidence valide (Un des documents suivants) :
 - Compte de taxes de l'année en cours
 - Facture de service datant de moins de trois (3) mois (Électricité, téléphonie, fournisseur de télédiffusion ou assurance)
- Preuve de naissance ou carte d'assurance maladie.

5. Remboursement :

- Toutes les demandes sont analysées et adoptées par le conseil municipal aux assemblées. ;
- L'aide financière accordée sera versée directement au demandeur ayant rempli dûment et conformément le formulaire ;
- La Municipalité se réserve le droit de refuser toute demande si tous les critères d'admissibilité, les termes et procédures de remboursement ne sont pas respectés ;
- La Municipalité se réserve le droit de mettre fin au programme lorsque l'enveloppe budgétaire qui lui est consacrée est épuisée.

6. Transmission d'une demande de remboursement

Pour transmettre une demande de remboursement dans le cadre du programme d'aide financière, vous devez :

1. Remplir le formulaire ;
2. Transmettre les pièces justificatives détaillées au point 2 ;
3. Faire parvenir votre demande au Service des loisirs et vie communautaire :
 - Courriel : loisir@st-jacques.org
 - Papier : au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (QC), J0K 2R0
 - Portail citoyen : Formulaire en ligne

NOUS PROTÉGEONS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Municipalité de Saint-Jacques est soucieuse de la protection de vos renseignements personnels et s'assure de respecter vos droits et obligations en vertu des lois applicables au Québec.

Étant donné que par le présent formulaire vous êtes appelés à confier des renseignements personnels à la Municipalité, voici ce que nous portons à votre attention :

1. Les renseignements demandés dans ce formulaire ont pour but de vous identifier, de traiter la demande que vous déposez au moyen du présent formulaire et de vous contacter en cas de besoin.
2. Le formulaire dûment rempli est obligatoire pour que la Municipalité soit en mesure de traiter votre demande.
3. Le refus de transmettre les renseignements personnels demandés pourrait empêcher la Municipalité de répondre à votre demande.
4. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander d'accéder aux renseignements personnels que nous détenons sur vous.
5. Vous pouvez aussi, selon le cas, exiger que nous rectifiions celui qui serait inexact, incomplet ou équivoque, ou que nous retirions celui que nous aurions malencontreusement utilisé, conservé ou collecté sans autorisation¹.
6. Vous pouvez retirer votre consentement à l'utilisation ou la communication de votre renseignement personnel, sous réserve des exigences prévues par la loi, tels les délais de conservation légaux, le respect des obligations contractuelles, etc.

¹ Veuillez vous adresser à la personne responsable de la protection des renseignements personnels pour l'exercice de vos droits ou le dépôt d'une plainte à ce sujet :